

**Résidentialisation et aménagement du secteur Cormorans - Méréault à
Neuville Lès Dieppe – autorisation de signature des marchés**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 38
Nombre de votants : 39*

LE 17 AVRIL DEUX MILLE QUATORZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 10 avril 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme AVRIL Jolanta, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme QUESNEL Alice, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean, M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra.

Est absente et excusée : Mme THETIOT Danièle.

Pouvoir a été donné par : Mme THETIOT Danièle à M. GAUTIER André.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

.../...

Mme Marie-Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, expose que par convention en date du 25 septembre 2013 a été constitué un groupement de commandes avec la Ville de Dieppe et Sodineuf Habitat Normand afin de procéder à la passation et à l'exécution des marchés de travaux concernant l'aménagement d'espaces publics, la résidentialisation de 5 immeubles propriétés de SODINEUF situés entre la résidence du Marché, la limite Nord-Nord-Ouest du Parc de Neuville, l'école Jeanne Magny, la résidence les Goélands, l'avenue des Canadiens pour le prolongement de la rue Jean Méréault et les secteurs pavillonnaires situés au droit de la rue Maurice Thiriet et de la rue des Cormorans. La ville de Dieppe a été désignée coordonnateur du groupement de commandes.

Un appel d'offres ouvert a été lancé selon les articles 33, 56, 57 à 59 du code des marchés publics et est décomposé en 4 lots :

- Lot n° 1 : Voirie Réseaux Divers (V.R.D.)
- Lot n° 2 : Eclairage et réseaux secs
- Lot n° 3 : Espaces verts et jeux
- Lot n° 4 : Clôtures (uniquement pour Sodineuf Habitat Normand)

Un avis d'appel public à la concurrence est paru sur le site Internet de la Ville de Dieppe et sur le site de dématérialisation (marches.publics-info) le 2 décembre 2013, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) le 4 décembre 2013 et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) le 5 décembre 2013.

Les critères de choix sont :

1 / Prix des Prestations	60 %
2 / Valeur technique	40 %

décomposé en 6 sous-critères :

- A/ Moyens humains et matériels spécifiques au chantier (25 points)
- B/ Matériaux employés (25 points)
- C/ Organisation des travaux (30 points)
- D/ Planning (5 points)
- E/ Qualité et Sécurité (5 points)
- F/ Développement durable (10 points)

La date limite de réception des offres était fixée au 17 janvier 2014, 12 h.

33 sociétés ont retiré un dossier de consultation et 11 sociétés ont fait parvenir une offre dans les délais.

La Commission d'Appel d'Offres spécifique au groupement de commandes s'est réunie pour l'ouverture des plis le 17 janvier 2014. Toutes les candidatures ont été retenues.

Lors de sa séance en date du 7 février 2014, la Commission d'Appel d'Offres du groupement a décidé de retenir, selon les critères d'attribution, les sociétés suivantes :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT
1	Voirie Réseaux Divers	Groupement Colas / Lorgeril Millour / Mineral Service	1 424 323.88 € (TF + TC1 + TC2 + option)
2	Eclairage et réseaux secs	Cégélec Sdem	265 897.00 €
3	Espaces Verts et Jeux	Groupement ISS Espaces Verts / Environnement Services	281 271.88 €
TOTAL			1 971 492,76 €

Le montant global des travaux s'élève à 1 971 492.76 € HT pour la Ville de Dieppe.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce marché d'un montant total de 1 971 492,76 € HT.

☛ **Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité, la proposition ci-dessus.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL**

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :

Publication :

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
